

Image not found or type unknown



Prescription pour mettre en cause un géometre expert

Par **Marc973**, le **21/02/2014** à **15:18**

Bonjour,

Un géometre expert a été mandaté pour faire la division d'un terrain entre deux enfants.

Dix ans plus tard un des enfants constate que le terrain qu'il a reçu et sur lequel il a construit est à 95% inondable (sinistre majeur de 100 K€)

Le géometre se défend en disant qu'il a fait une division en deux parts égales en terme de surface, ce qui nous semble contestable (d'autres paramètres doivent être pris en compte).

De combien de temps disposons nous pour mettre en cause le travail du géometre?

Remerciements